

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

OBJET :

**REVISION DE CERTAINS
TARIFS COMMUNAUX**

au 01 01 2023

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 09/12/2022.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 09/12/2022.

Le Maire,



Pierre METZGER.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2022/047 du 07 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux le sept décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Christelle REUGE, Messieurs David ESPECHE, Benoit RATIGNET, André FEUNTEUN ;

Absente : Madame Isabelle DE ARAUJO ;

Excusé : Monsieur Julien LACOUR ;

Procuration : de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

Monsieur le Maire propose la révision de certains tarifs communaux de sorte :

CIMETIERE	actualisation du tarif	
Concession Simple (1,25 m x 2,50 m)	01/01/2023	300,00 €
Concession Double (2,50 m x 2,50 m)	01/01/2023	600,00 €
Columbarium	01/01/2023	600,00 €
ECOLE - RPI Authezat La Sauvetat	actualisation du tarif	
Garderie Scolaire Authezat : forfait hebdomadaire	01/01/2023	8,00 €
Garderie Scolaire Authezat : 1/2 heure	01/01/2023	1,00 €
ASSAINISSEMENT	actualisation du tarif	
PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)**	01/01/2023	1 000 €

Après avoir entendu l'exposé, et après discussion, le conseil municipal à l'unanimité accepte la révision des tarifs ci-dessus au 1er janvier 2023.